

TENIR UNE COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

ATELIER ASSOCIATIF

Le CLAE en partenariat avec le Service à l'égalité des chances de la ville de Differdange propose un atelier de comptabilité conçu pour les associations de petite taille. Les séquences méthodologiques suivies d'exercices pratiques visent à initier aux bases de la comptabilité et à répondre aux nouvelles exigences légales imposées par la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations.

OBJECTIF ET CONTENU

Appréhender les enjeux d'une comptabilité et connaître les obligations légales :

- comprendre les enjeux fondamentaux de la comptabilité associative ;
- cerner les règles élémentaires de fonctionnement ;
- se familiariser avec les nouvelles obligations légales introduites par la loi du 7 août 2023.

Acquérir les compétences comptables de base pour la gestion de son association :

- compiler ses pièces comptables ;
- tenir un journal ;
- réaliser un compte de profits et pertes ;
- établir un bilan comptable ;
- concevoir un budget ;
- déposer ses comptes au Registre de commerce et des sociétés.

DURÉE

3 heures

PRÉREQUIS

Aucun

DATE

Mercredi 25 septembre, de 18h à 21h

LIEU

Salle des mariages, Aalt Stadhaus
38 avenue Charlotte, L-4530 Differdange



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

FICHE D'INSCRIPTION

ATELIER « Tenir une comptabilité associative »

Le mercredi 25 septembre, de 18h à 21h

salle des mariages, Aalt Stadhaus

38 avenue Charlotte, L-4530 Differdange

Association _____

Adresse _____

Code postal et localité _____

Email _____

COORDONNÉES DE LA PERSONNE qui participera à l'atelier

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal et localité _____

Email _____ Tél. _____

**La fiche d'inscription est à renvoyer au plus tard
pour le mercredi 18 septembre 2024**

soit par courrier à :

Service à l'égalité des Chances

16-18 avenue de la Liberté, L-4601 Differdange

ou par mail : egalitedeschances@differdange.lu